

PROTECTION SOCIALE

SÉCURITÉ SOCIALE : ORGANISATION, FINANCEMENT

CNAV
Caisse nationale d'assurance vieillesse

Liste des agents de contrôle de la branche vieillesse ayant reçu l'autorisation provisoire d'exercer leurs fonctions en application des dispositions de l'arrêté du 5 mai 2014 fixant les conditions d'agrément des agents et des praticiens-conseils chargés du contrôle de l'application des législations de sécurité sociale

NOR : SSAX1930012K

NOM	PRÉNOM	DATE DE NAISSANCE	CARSAT/CGSS	DATE DE DÉLIVRANCE de l'autorisation provisoire
GOMIS	Kindiaba	6 décembre 1981	CNAV	14 janvier 2019